

Ipsen présente la corabotase, un neuro-inhibiteur recombinant (RNI™) « premier de sa classe », lors du symposium SCALE

- La corabotase est la première molécule expérimentale d'une nouvelle classe de neuro-inhibiteurs recombinants, RNI™, telle que reconnue par l'OMS et l'USAN*
- Les données de phase II concernant les rides glabellaires (rides du lion) feront l'objet d'une présentation de dernière minute lors du symposium SCALE
- Un vaste programme clinique de phase II et de phase III fait progresser la corabotase dans de multiples indications esthétiques et thérapeutiques
- La corabotase fait actuellement l'objet d'une évaluation en tant que traitement expérimental dans le domaine de l'esthétique

PARIS, FRANCE, 14 mai 2026 – Ipsen (Euronext: IPN; ADR: IPSEY) annonce aujourd'hui la présentation de l'essai de phase II LANTIC pour la première indication esthétique concernant les rides glabellaires avec la corabotase, une molécule spécialement conçue et reconnue comme la première d'une nouvelle classe de médicaments, lors du symposium SCALE 2026 le 16 mai 2026. L'essai de phase I/II évalue la sécurité et l'efficacité de la corabotase dans trois indications esthétiques concernant les rides modérées à sévères du haut du visage : les rides glabellaires, les rides du front et les rides canthales latérales.

« La corabotase a été conçue sur la base d'un raisonnement scientifique », a déclaré Christelle Huguet, PhD, Vice-Présidente Exécutive et Directrice de la R&D chez Ipsen. « Grâce à une ingénierie avancée des protéines recombinantes et à des capacités de fabrication exclusives, nous avons créé une molécule entièrement sur mesure qui associe un domaine catalytique actif A à un domaine de liaison B à affinité renforcée. La reconnaissance de la corabotase comme première molécule d'une nouvelle classe thérapeutique reflète à la fois sa nouveauté scientifique et le leadership de longue date d'Ipsen en neurosciences. »

En septembre 2025, Ipsen a communiqué des données positives de phase II issues de l'essai LANTIC, confirmant un profil clinique différencié pour la corabotase dans le traitement des rides glabellaires, avec un début d'action rapide et une durée d'effet cliniquement soutenue. L'essai se poursuit et des données de preuve de concept sont attendues plus tard cette année pour deux autres indications esthétiques concernant les rides du haut du visage (rides du front et rides canthales latérales).

A propos de la corabotase

La corabotase (IPN10200) est un neuro-inhibiteur recombinant (RNI™) spécialement conçu à partir de techniques avancées d'ingénierie protéique et de la plateforme de fabrication exclusive d'Ipsen.

Composée de domaines fonctionnels modifiés des sous-unités A (catalytique) et B (de liaison), chaque élément de sa structure a été délibérément optimisé pour accroître l'affinité pour les récepteurs, améliorer l'absorption et renforcer la résistance à la dégradation. Cela permet une

*USAN (United States Adopted Name) est un système de noms génériques pour les médicaments utilisés aux États-Unis. Il collabore avec l'INN (International Nonproprietary Name) pour garantir que les noms des médicaments soient les mêmes à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis.

inhibition durable de la libération des neurotransmetteurs et une réduction prolongée de l'activité musculaire.

A propos de LANTIC

LANTIC (n = 727) est un essai de phase I/II visant à évaluer la sécurité et l'efficacité de la corabotase dans trois indications esthétiques concernant les rides modérées à sévères du haut du visage : les rides glabellaires, les rides du front et les rides des commissures latérales des yeux, réparties sur trois phases. L'étape 1 a inclus des patients pour évaluer la sécurité et l'efficacité de la corabotase lors d'une phase de détermination et d'augmentation de la dose pour les rides glabellaires, avec trois étapes définies comprenant plusieurs doses de corabotase : augmentation de la dose (étape 1 : phase Ib), détermination de la dose par rapport à un placebo et à Dysport (étape 2 : phase II) et détermination supplémentaire de la dose par rapport à un placebo et à Dysport (étape 3 : phase II). Différentes doses de corabotase ont été évaluées au cours de chaque étape. L'étape 3 constitue la base des données de preuve de concept pour la corabotase dans le traitement des rides glabellaires, incluant 183 patients. Les étapes 2 et 3 (Phase II) évalueront la corabotase dans les trois indications du visage supérieur par rapport à un placebo. L'essai LANTIC est l'un des nombreux essais en cours dans le cadre des programmes de développement plus larges de la corabotase menés par Ipsen.

A propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences. Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation interne et externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 100 pays.

Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'*American Depository Receipt* (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations, consultez ipсен.com.

Contacts Ipsen

Investisseurs

Henry Wheeler	henry.wheeler@ipсен.com	+33 7 66 47 11 49
Khalid Deojee	khalid.deojee@ipсен.com	+33 6 66 01 95 26

Médias

Sally Bain	sally.bain@ipсен.com	+1 857 320 0517
Anne Liontas	anne.liontas.ext@ipсен.com	+33 7 67 34 72 96

Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d'Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d'incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d'après les informations disponibles à ce jour. L'utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d'Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et

hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu'Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé et les risques découlant de changements réglementaires ou politiques imprévus, tels que des modifications de la réglementation fiscale et des réglementations sur le commerce et les droits de douane, comme les mesures protectionnistes, en particulier aux États-Unis ; les tendances mondiales vers une plus grande maîtrise des coûts de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur ipсен.com.